

PROBLÈME

DOCUMENT D'INFORMATION

1 avril 2016

EMBALLAGE NEUTRE DES PRODUITS DU TABAC

APERÇU

Partenariat canadien contre le cancer (le Partenariat) travaille avec des partenaires pour promouvoir une meilleure intégration de la lutte contre le tabagisme au sein de la lutte contre le cancer. Afin de soutenir ce travail, nous avons examiné les données disponibles relatives à l'application des lois sur l'emballage neutre des produits du tabac. Il existe des données probantes solides démontrant que l'utilisation d'emballages neutres pour les produits du tabac réduit l'usage du tabac. Étant donné que le tabagisme demeure la principale cause évitable de cancer au Canada, le Partenariat soutient l'adoption de mesures d'emballage neutre au Canada.

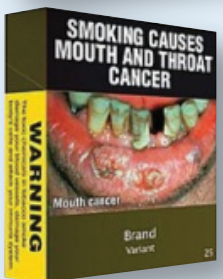
Le présent document d'information a été préparé pour offrir un aperçu de l'emballage neutre des produits du tabac, de l'état des données probantes sur l'emballage neutre des produits du tabac et sur l'usage du tabac, du contexte actuel en matière de politiques et de la position du Partenariat sur la question. Il est mis à la disposition des partenaires et des intervenants clés pour soutenir le dialogue sur l'emballage neutre des produits du tabac, et notamment les délibérations du gouvernement fédéral sur les options législatives ou réglementaires.

CONTEXTE

Qu'est-ce qu'un emballage neutre des produits du tabac?

Dans de nombreux pays, l'emballage des produits du tabac est devenu « le véhicule promotionnel le plus important pour atteindre les fumeurs actuels et potentiels, ». La conception de l'emballage peut faire paraître sécuritaire l'utilisation de son contenu, ce qui compromet la crédibilité et l'efficacité des mises en garde de santé. Des études indiquent que la couleur, la forme et la taille d'un paquet peuvent avoir des répercussions sur le comportement des consommateurs et la perception des attributs du produit. La Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande d'adopter un emballage neutre pour a) réduire l'attrait des produits du tabac, b) augmenter la visibilité et l'efficacité des mises en garde et messages de santé, et c) réduire les techniques de conception susceptibles d'induire les consommateurs en erreur quant à la nocivité des produits du tabac.

Figure 1. Emballage de cigarettes actuel au Canada par rapport à des exemples d'emballage neutre



L'emballage neutre des produits du tabac normalise l'apparence des paquets en exigeant le retrait de toutes les images de marque, notamment les logos et les marques de commerce. Les paquets affichent plutôt une couleur de fond standard, et les fabricants sont autorisés à imprimer uniquement le nom de la marque selon la police, la taille et la position prescrites. D'autres renseignements imposés par le gouvernement, tels que les mises en garde de santé, demeurent sur les paquets. La **figure 1** illustre les différences entre l'emballage actuel et l'emballage neutre des cigarettes.

Qu'indiquent les données probantes sur l'emballage neutre?

Un examen systématique effectué en 2012 a trouvé des données probantes solides permettant de soutenir l'adoption de mesures d'emballage neutre pour réduire l'usage du tabac^{iv}. Voici quelques-unes des principales conclusions de cette étude :

- Des études plus récentes indiquent que l'emballage neutre a donné lieu à une augmentation soutenue du nombre d'appels aux lignes téléphoniques d'aide à l'abandon du tabac après l'introduction de mesures^v; ces mesures ont également réduit l'attrait du tabagisme et encouragé les fumeurs à envisager de renoncer au tabac^{vi}. Les mesures adoptées en Australie ont entraîné une « baisse statistiquement significative de la prévalence du tabagisme » représentant environ un quart de la baisse totale des taux de prévalence observés au cours de la période suivant la mise en œuvre^{vii}.
- L'emballage neutre réduit l'attrait des produits du tabac, particulièrement chez les jeunes et les femmes^{viii,ix}.
- L'emballage neutre rend les mises en garde de santé graphiques plus visibles, plus faciles à voir^x, et plus facilement mémorisables que les mêmes mises en garde sur les emballages à l'effigie de la marque^{vii,viii,xiv}. Les mises en garde de santé sont également perçues comme étant plus sérieuses et crédibles sur les paquets neutres^{xv,xvi}.

Que fait le Canada à propos de l'emballage neutre?

Aucune mesure d'adoption de l'emballage neutre n'a encore été introduite au Canada. Toutefois, en novembre 2015, la lettre de mandat de la ministre de la Santé a révélé les principales priorités liées à la santé au niveau fédéral, notamment « adopter des prescriptions en matière de banalisation des emballages des produits du tabac similaires à celles de l'Australie et du Royaume-Uni^{xvii} ».

Quels pays ont adopté l'emballage neutre?

En 2010, l'Australie est devenue le premier pays au monde à adopter l'emballage neutre, qui est entré en vigueur en décembre 2012. L'Irlande, le Royaume-Uni et la France ont également approuvé des lois sur l'emballage neutre qui entreront en vigueur en mai 2016. La Belgique a récemment annoncé qu'une loi sur l'emballage neutre entrerait en vigueur en 2019. Voici d'autres pays qui envisagent l'adoption d'une telle loi : la Norvège, la Suède, la Finlande, la Hongrie, la Turquie, l'Afrique du Sud, Singapour et la Nouvelle-Zélande.

Quels sont les défis juridiques qui sont survenus?

Un certain nombre de défis juridiques sont survenus à la suite de l'adoption de la loi sur l'emballage neutre en Australie :

- L'industrie du tabac a d'abord contesté la loi, suggérant que les nouvelles mesures d'emballage neutre violaient les droits de propriété intellectuelle des fabricants de tabac. En 2012, la Haute Cour d'Australie a rejeté cette contestation constitutionnelle de sa loi sur l'emballage neutre .
- Philip Morris Asia (PMA) a contesté la loi sur l'emballage neutre dans le cadre du traité bilatéral d'investissement de Hong Kong et de l'Australie, affirmant que cette loi le privait de sa propriété intellectuelle et que PMA n'avait pas fait l'objet d'un traitement juste et équitable. En 2015, le

tribunal des investissements a rejeté cette contestation .

- L'Ukraine, le Honduras, la République dominicaine, Cuba et l'Indonésie ont déposé des plaintes sur le fait que les lois de l'Australie enfreignent l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, l'Accord sur les obstacles techniques au commerce et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), alléguant qu'elles sont discriminatoires, plus restrictives que nécessaire pour le commerce, et qu'elles portent atteinte de façon injustifiée aux droits de propriété industrielle et commerciale. Il a été rapporté que l'industrie du tabac offre son soutien à plusieurs de ces pays . Cependant, les mesures d'emballage neutre respectent le droit de la propriété intellectuelle (ADPIC de l'OMC), qui empêche le mauvais usage des marques de commerce^{xxi} .

Le tabac et le Partenariat canadien contre le cancer

Le Partenariat se livre à un certain nombre d'activités de promotion et de courtage des connaissances liées à l'abandon du tabac chez les patients atteints de cancer, notamment les suivantes :

- Le Répertoire des politiques de prévention (le Répertoire) assure un suivi des politiques canadiennes de prévention relatives aux facteurs de risque modifiables pour la prévention du cancer (notamment l'usage du tabac) à l'échelle fédérale, provinciale/territoriale et municipale. Les politiques sur les produits du tabac sont surveillées activement à l'aide du robot Web du Répertoire.
- Les analyses environnementales annuelles des programmes d'abandon du tabac financés par les gouvernements territoriaux, provinciaux et fédéral du Canada.
- L'élaboration et la diffusion de documents

d'information portant sur les problèmes émergents en matière de lutte contre le tabagisme pour les professionnels de la lutte contre le cancer (p. ex., les cigarettes électroniques ou le tabac aromatisé).

- Neuf provinces et territoires ont reçu un financement afin de mettre en œuvre des approches pour l'abandon du tabac au sein de leur système de lutte contre le cancer afin que les patients atteints de cancer reçoivent l'aide nécessaire pour renoncer au tabac.

RECOMMANDATION

Étant donné que l'usage du tabac demeure la principale cause évitable de cancer au Canada, le Partenariat soutient l'adoption de mesures d'emballage neutre au Canada.

Ce document a été préparé par le Partenariat canadien contre le cancer (le Partenariat). Même si le Partenariat a déployé des efforts pour s'assurer que le contenu de ce document est exact, complet et à jour, le Partenariat n'en garantit rien. Le Partenariat n'assume aucune responsabilité des répercussions qui résultent de l'usage de l'information dans ce document. Ce document peut être reproduit sans autorisation à des fins non commerciales seulement, et à condition de citer le Partenariat comme auteur. Il est interdit d'apporter des changements ou des modifications à ce document sans le consentement explicite écrit du Partenariat.

RÉFÉRENCES

- ⁱ Quit Victoria, Cancer Council Australia (2011). Plain packaging of tobacco products: A review of the evidence. Melbourne : Quit Victoria.
- ⁱⁱ Wakefield, M. et coll. (2002). The cigarette pack as image: New evidence from tobacco industry documents. *Tobacco Control*, 11(1), 173-80.
- ⁱⁱⁱ Ford, A., Moodie, C., Hastings, G. (2012). The role of packaging for consumer products: Understanding the move towards 'plain' tobacco packaging. *Addiction Research and Theory*, 20(4), 339-47.
- ^{iv} Moodie, C., Stead, M., Bauld, L., McNeill, A., Angus, K., Hinds, K. et coll. (2012). Plain tobacco packaging: A systematic review. Université de Stirling : Stirling, Écosse.
- ^v Young, J.M. et coll. (2014). Association between tobacco plain packaging and quitline calls: A population-based interrupted, time-series analysis. *Medical Journal of Australia*, 200(1), 29-32.
- ^{vi} Wakefield, M. et coll. (2013). Introduction effects of the Australian plain packaging policy on adult smokers: A cross-sectional study. *BMJ Open*, 3(7), 1-9.
- ^{vii} Ministère de la Santé du gouvernement australien. (2002). Post-implementation review: Tobacco plain packaging.
- ^{viii} Gallopel-Morvan K. et coll. (2011). Perception de l'efficacité des paquets de cigarettes standardisés. Une étude dans un contexte français. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 20-21, 244-47.
- ^{ix} Moodie, C. et coll. (2011). Young adult smokers' perceptions of plain packaging: A pilot naturalistic study. *Tobacco Control*, 20, 367-73.
- ^x Moodie, C. et coll. (2011). Young adult smokers' perceptions of plain packaging: A pilot naturalistic study. *Tobacco Control*, 20, 367-73.
- ^{xi} Association pour les droits des non-fumeurs (2009). Plaidoyer pour l'emballage neutre et uniforme des produits du tabac. Toronto, ON : Association pour les droits des non-fumeurs.
- ^{xii} Beede, P., Lawson, R. (1992). The effect of plain packages on the perception of cigarette health warnings. *Public Health*, 106(4), 315-22.
- ^{xiii} Goldberg, M.E. et coll. (1999). The effect of plain packaging on response to health warnings. *American Journal of Public Health*, 89(9), 1434-5.
- ^{xiv} Hammond, D. (2011). Health warning messages on tobacco products: A review. *Tobacco Control*, 20, 327-37.
- ^{xv} Santé Canada. (1995). Lorsque les emballages ne s'expriment plus : effets possibles de l'emballage neutre et générique des produits du tabac : rapport du Comité d'experts présenté à la demande de Santé Canada. Ottawa : Santé Canada.
- ^{xvi} Smoke Free Partnership (2011). Éclairage sur le conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac. Numéro 8. Bruxelles : Smoke Free Partnership.
- ^{xvii} Trudeau, J. (2015). Lettre de mandat de la ministre de la Santé. Tiré du site Web : <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-la-sante>
- ^{xviii} JT International SA v Commonwealth of Australia (2012). Canberra, Haute cour d'Australie; tiré du site Web : <http://www.austlii.edu.au/au/cases/cth/HCA/2012/43.html>
- ^{xix} McCabe Centre for Law and Cancer (2016). Philip Morris Asia challenge under Australia-Hong Kong Bilateral Investment Treaty dismissed. Tiré du site Web : <http://www.mccabecentre.org/focus-areas/tobacco/philip-morris-asia-challenge>
- ^{xx} McCabe Centre for Law and Cancer (2016). Dispute in the World Trade Organization – Latest Developments. Tiré du site Web : <http://www.mccabecentre.org/focus-areas/tobacco/dispute-in-the-world-trade-organization>
- ^{xxi} Organisation mondiale du commerce. (1995). Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC). Genève : Organisation mondiale du commerce; tiré du site Web : https://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/27-trips_01_f.htm